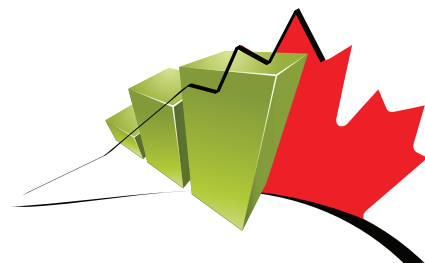


L'apport de main-d'œuvre immigrante hautement qualifiée ou peu qualifiée à l'économie canadienne



par Garnett Picot et Tahsin Mehdi

Date de diffusion : le 25 septembre 2024

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'apport de main-d'œuvre immigrante hautement qualifiée ou peu qualifiée à l'économie canadienne

par Garnett Picot et Tahsin Mehdi

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202400900005-fra>

Résumé

Cette étude propose une analyse du niveau de compétence des immigrants récents au Canada ainsi que des professions qu'ils exercent, fondée sur un examen des données relatives aux immigrants qui ont été admis au Canada en 2018 ou en 2019, y compris leur situation d'emploi en mai 2021. Des résultats plus récents s'appuyant sur les données de l'Enquête sur la population active de mars 2024 sont fournis dans certains cas. En mai 2021, la proportion d'immigrants récents qui occupaient des emplois peu spécialisés ou de manœuvre (35 %) était presque aussi élevée que la proportion de ceux occupant des emplois plus spécialisés (40 %). Cependant, les immigrants récents et les immigrants en général étaient beaucoup moins susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper des emplois techniques ou d'exercer des métiers spécialisés de niveau intermédiaire, comme des emplois dans le domaine de la construction. Par ailleurs, les immigrants récents étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'occuper un emploi plus spécialisé, comme ceux de professionnels en génie ou en informatique, mais moins susceptibles d'exercer une profession en soins infirmiers, en partie à cause du temps nécessaire pour devenir professionnel en soins infirmiers.

Auteurs

Garnett Picot travaille à la Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances au sein d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Tahsin Mehdi travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Remerciements

La présente étude a été financée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes de leurs commentaires utiles et constructifs : Li Xue, René Morissette, Feng Hou, Yue Xing, Vincent Hardy et Julian Alvarez de Statistique Canada; Stephane Arabackyj et Rafee Hoque d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; et Mikal Skuterud du département d'économie de l'Université de Waterloo.

Introduction

Depuis l'adoption du système de pointage en 1967, le système d'immigration canadien accorde la priorité à la sélection d'immigrants de la catégorie économique ayant des compétences et des profils professionnels particuliers. L'essor du Programme des candidats des provinces (PCP) depuis le début des années 2000, aujourd'hui la plus importante source d'immigrants économiques au pays, est largement attribuable à la volonté des provinces de faire appel au programme pour répondre aux besoins de leur marché du travail (Picot, Hou et Crossman, 2023b).

L'un des principaux objectifs de l'immigration économique est de « combler les pénuries de main-d'œuvre et de compétences ». Cependant, l'efficacité d'une telle approche fait l'objet d'un débat (voir, par exemple, Morissette, 2023, ou Skuterud, 2023). Ce débat porte sur différents enjeux, par exemple, sommes-nous en mesure de bien cerner les pénuries? Les difficultés perçues pourraient-elles être mieux résolues par des ajustements liés au marché du travail (p. ex. augmentation des salaires, formation, utilisation accrue de la technologie)? Les politiques d'immigration sont-elles fondées sur une compréhension juste du fonctionnement réel du marché du travail? (Voir, par exemple, Gross, 2014; Tani, 2014; Riddell, Worswick et Green, 2016; Sumption, 2022; Zhang, Banerjee et Amarshi, 2023; Meggs et Fortin, 2023; ou Skuterud, 2023.) Les économistes font également remarquer que la demande de main-d'œuvre dépend en grande partie de l'offre de main-d'œuvre. Les nouveaux immigrants qui arrivent au Canada fournissent une main-d'œuvre supplémentaire. Or, ils interagissent aussi avec l'économie en travaillant, en dépensant de l'argent et en consommant des biens et des services, ce qui contribue, entre autres, à accroître la demande pour certaines professions, y compris pour les gens de métiers et le personnel de la santé. Il convient de prendre ce processus en considération dans l'analyse des difficultés perçues en matière de recrutement de main-d'œuvre (Meggs et Fortin, 2023). Le recours au système d'immigration pour résoudre les difficultés apparentes en matière de main-d'œuvre est vu par certains comme un moyen de stimuler la croissance économique (Sommerfeld, 2023).

Bien que ce sujet suscite de l'intérêt, on en sait peu sur les niveaux de compétence réels des immigrants récents à leur arrivée, sur les professions qu'ils exercent, et sur les voies qu'ils empruntent pour atteindre leurs objectifs (p. ex. programmes d'immigration, région d'origine). La présente étude vise à combler cette lacune. En raison de son processus de sélection, le système d'immigration canadien est souvent perçu comme étant avant tout une source de main-d'œuvre hautement qualifiée. Toutefois, comme cette étude le montrera, le système fournit presque autant de main-d'œuvre peu spécialisée que de main-d'œuvre très spécialisée au marché du travail canadien. Compte tenu de la forte croissance démographique observée récemment au Canada, conjuguée à la forte demande de logements et, par conséquent, d'ouvriers qualifiés, une constatation notable de cette étude est que les immigrants sont moins susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi dans les métiers de la construction et les professions connexes. En ce qui concerne les professions plus spécialisées, les immigrants récents sont plus susceptibles que les personnes nées au Canada de travailler dans les domaines du génie et de l'informatique, mais moins susceptibles de travailler dans celui des soins infirmiers, en raison du temps qu'il faut parfois pour devenir infirmier praticien.

L'étude est fondée sur la répartition parmi les groupes professionnels des personnes nées au Canada comme point de repère. Étant donné que les immigrants de la catégorie économique sont souvent sélectionnés pour exercer certaines professions en particulier, on ne s'attendrait pas à ce qu'ils soient concentrés dans les mêmes professions que leurs homologues nés au Canada. Idéalement, les professions exercées par les immigrants serviraient à compléter et non à remplacer celles exercées par les personnes nées au Canada.

L'étude recense 45 professions à l'échelle de l'économie, mais porte essentiellement sur la mesure dans laquelle les immigrants récents occupent des emplois classés dans cinq grands niveaux de compétence. Une analyse plus approfondie est fournie pour six catégories professionnelles qui ont récemment attiré beaucoup d'attention en ce qui concerne les difficultés de recrutement : 1) les métiers de l'électricité, de la construction et des industries; 2) les professionnels en informatique; 3) le personnel professionnel en

soins infirmiers; 4) les aides-infirmiers, les aides-soignants et les préposés aux bénéficiaires; 5) les ingénieurs; et 6) les conducteurs de camions de transport.

La plupart des programmes actuels d'immigration économique au Canada dressent une liste des professions recherchées ou admissibles. Alors que de nombreux autres critères sont utilisés par les principaux programmes économiques pour sélectionner des immigrants, la profession joue un rôle important dans de nombreux volets d'admission. Par exemple, le programme Entrée express du gouvernement fédéral comporte une liste des professions admissibles¹, lesquelles comprennent des professions moyennement et hautement spécialisées dans les catégories suivantes :

1. Professions de la santé (p. ex. infirmiers, infirmiers praticiens et aides-infirmiers, assistants médicaux, personnel technicien des sciences de la santé, médecins de famille).
2. Métiers spécialisés (p. ex. charpentiers, plombiers, soudeurs, mécaniciens de chantier, électriciens et installateurs).
3. Professions en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (p. ex. ingénieurs, y compris les ingénieurs en logiciel, les analystes de systèmes informatiques, les analystes de bases de données et les spécialistes de la cybersécurité).
4. Métiers des transports (p. ex. conducteurs de camions de transport, mécaniciens et monteurs d'aéronefs, contrôleurs aériens et pilotes, officiers de pont).
5. Métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire (p. ex. bouchers, paysagistes, entrepreneurs et superviseurs en aménagement paysager).

La sélection des professions recherchées joue un rôle de premier plan dans le PCP de presque toutes les provinces. Les professions recherchées comprennent habituellement des professions moyennement et hautement spécialisées, comme celles énumérées ci-dessus. En revanche, certaines provinces recherchent aussi des immigrants pour exercer des professions peu spécialisées (p. ex. manœuvres en construction, manutentionnaires, restaurateurs et serveurs d'aliments, cuisiniers, concierges, préposés à l'entretien et nettoyeurs).

Il est aussi question de savoir s'il conviendrait de privilégier la sélection d'immigrants exerçant des professions hautement spécialisées ou peu spécialisées. Certains analystes croient que la sélection d'immigrants peu qualifiés et hautement qualifiés se traduit par une croissance économique supérieure, puisque les immigrants peu qualifiés peuvent également atténuer les difficultés perçues de recrutement de la main-d'œuvre (Sommerfeld, 2023). Certains économistes estiment qu'il faudrait continuer de mettre l'accent sur l'immigration de travailleurs moyennement et hautement qualifiés, car ce sont ces catégories d'immigrants qui contribuent le plus à une augmentation du produit intérieur brut par habitant, un objectif économique majeur des programmes d'immigration (Buera et coll., 2022; Doyle, Skuterud et Worswick, 2023). Ils font également remarquer que les immigrants peu qualifiés sont plus vulnérables aux effets négatifs des chocs économiques comme le chômage (Lange, Skuterud et Worswick, 2022). Les immigrants plus instruits ont tendance à obtenir de meilleurs résultats économiques à long terme que les immigrants dont le niveau d'instruction est plus faible (Picot, Hou et Crossman, 2023a). Par ailleurs, les progrès technologiques pourraient accroître la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée tout en réduisant la demande de main-d'œuvre peu qualifiée (Frank, Yang et Frenette, 2021; Picot et Hou, 2024).

La présente étude ne traite pas directement des questions liées à l'utilisation du système d'immigration pour pourvoir les postes en demande ou pour résoudre les difficultés liées à la main-d'œuvre. Elle ne vise pas non plus à déterminer si le système d'immigration devrait privilégier les immigrants peu qualifiés ou les immigrants hautement qualifiés. Ces enjeux sont analysés dans les études mentionnées précédemment. Cette étude vise plutôt à combler une lacune en matière de renseignements en

1. Voir <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/soumettre-profil/selections-candidats/selection-axee-ensembles.html>.

s'intéressant aux niveaux de compétence des immigrants récents, aux types d'emplois qu'ils occupent, et aux voies qu'ils empruntent pour atteindre leurs objectifs.

Données et méthodes

Cette étude s'appuie sur les données du Recensement de la population de 2021 et sur ses renseignements détaillés concernant les emplois occupés. La première partie de l'analyse traite de la mesure dans laquelle les immigrants reçus au Canada occupaient en mai 2021 des emplois correspondant à l'un de cinq niveaux de compétence selon la Classification nationale des professions (CNP) 2016. La population à l'étude est celle des **résidents permanents** admis au Canada en 2018 ou en 2019, qui **occupaient un emploi à temps plein en mai 2021** et qui étaient **âgés de 20 à 60 ans** (ci-après appelés immigrants récents)². Des cohortes d'admission antérieures sont aussi analysées pour évaluer la stabilité des tendances en matière d'emploi d'une cohorte à l'autre. Divers groupes d'immigration sont compris dans l'analyse, à savoir les demandeurs principaux de l'immigration économique dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), les demandeurs du PCP et ceux de la Catégorie de l'expérience canadienne, les conjoints et les personnes à charge des demandeurs principaux de l'immigration économique, les demandeurs de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés. Les données du Recensement de la population de 2021 utilisées aux fins de l'étude sont antérieures au récent bond de la population attribuable à l'immigration. En revanche, les principaux résultats sont étayés par des données plus récentes tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) de mars 2024. La taille de l'échantillon de l'EPA ne permet pas une désagrégation des données aussi détaillée que celles du recensement, mais elle fournit des comparaisons plus récentes de la répartition des professions entre les personnes nées au Canada et les immigrants.

La CNP 2016 utilisée aux fins de l'étude classe les professions selon cinq niveaux de compétence. Ces niveaux sont déterminés par les études et la formation requises pour exercer un emploi et en remplir les fonctions. Les cinq niveaux de compétence, désignés par les codes 0, A, B, C et D, sont les suivants :

- **Niveau de compétence 0** : Emplois en gestion (p. ex. directeurs financiers, directeurs de services de génie, directeurs de la restauration et des services alimentaires). Le premier chiffre du code de la CNP 2016 est « 0 ».
- **Niveau de compétence A** : Emplois professionnels qui exigent habituellement un grade universitaire (p. ex. médecins, infirmiers, ingénieurs, professionnels en informatique). Le deuxième chiffre du code de la CNP 2016 est « 0 » ou « 1 ». Les niveaux de compétence 0 et A sont parfois combinés et désignés par l'appellation « plus qualifié ».
- **Niveau de compétence B** : Emplois techniques et métiers spécialisés qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti (p. ex. techniciens des sciences de la santé, personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries). Le deuxième chiffre du code de la CNP 2016 est « 2 » ou « 3 ».
- **Niveau de compétence C** : Emplois peu spécialisés qui exigent habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à l'emploi (p. ex. conducteurs de camions de transport, serveurs d'aliments et de boissons, vendeurs du commerce de détail, aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires). Le deuxième chiffre du code de la CNP 2016 est « 4 » ou « 5 ».
- **Niveau de compétence D** : Emplois de manœuvre qui ne comportent pas d'exigence en matière d'études et qui offrent habituellement une formation en cours d'emploi (p. ex. manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique, manœuvres à la récolte, en

2. L'échantillon se limite en outre aux employés vivant dans un logement privé dans une province ou un territoire, et exclut les personnes vivant dans une réserve, les travailleurs autonomes ainsi que les membres à temps plein des Forces armées canadiennes.

aménagement paysager et en ressources naturelles). Le deuxième chiffre du code de la CNP 2016 est « 6 » ou « 7 ».

Résultats

Immigrants admis en 2018 ou en 2019

Les immigrants admis au Canada dans la catégorie économique ont toujours été très scolarisés, parce que le système de sélection des immigrants du Canada est axé sur la sélection d'immigrants hautement qualifiés. Néanmoins, ce ne sont pas tous les immigrants très scolarisés qui occupent des emplois spécialisés, et certains immigrants sont admis par d'autres voies, comme les conjoints et les personnes à charge des demandeurs principaux de l'immigration économique, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés. Par conséquent, les immigrants occupent des emplois exigeant un large éventail de niveaux de compétence.

On fait souvent appel à l'immigration pour compléter la répartition des compétences des travailleurs nés au Canada, plutôt que pour la reproduire. La répartition des compétences des immigrants récents était très différente de celle de leurs homologues nés au Canada. Parmi les immigrants admis en 2018 ou en 2019 et qui occupaient un emploi à temps plein en mai 2021, presque autant (35 %) occupaient des emplois peu spécialisés (niveau de compétence C) et des emplois de manœuvre (niveau de compétence D) que des emplois plus spécialisés (40 %) en gestion (niveau de compétence 0) et professionnels (niveau de compétence A) (tableau 1). Les immigrants récents étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi professionnel ou un emploi peu spécialisé ou de manœuvre. Cependant, une différence significative a été observée : les immigrants étaient moins nombreux en proportion que les personnes nées au Canada à occuper des emplois à qualification moyenne (p. ex. métiers de la construction). Le quart des immigrants récents occupaient ce type d'emploi en mai 2021, comparativement à 35 % des personnes nées au Canada. Les différences entre les personnes nées au Canada et les immigrants récents sur le plan de l'emploi sont persistantes, remontant au moins aux cohortes d'admission de 2010 et de 2011 (tableau 1).

Tableau 1
Répartition de l'emploi parmi les employés à temps plein âgés de 20 à 60 ans, selon les cinq niveaux de compétence professionnelle, mai 2021

	Emploi nombre	Total	Niveau de compétence				
			Niveau de compétence 0 : Emplois en gestion	Niveau de compétence A : Emplois professionnels exigeant habituellement un grade universitaire	Niveau de compétence B : Emplois techniques et métiers exigeant habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti	Niveau de compétence C : Emplois peu spécialisés exigeant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à l'emploi	Niveau de compétence D : Emplois de manœuvre pour lesquels une formation en cours d'emploi est habituellement donnée
			pourcentage				
Total	10 513 000	100,0	12,8	23,4	33,0	23,1	7,7
Personnes nées au Canada	7 552 200	100,0	13,3	22,2	34,9	22,4	7,2
Résidents non permanents	322 200	100,0	8,7	24,5	31,5	25,2	10,1
Résidents permanents	2 638 600	100,0	11,7	26,7	27,7	24,9	9,0
Cohortes d'admission autres que celles indiquées ci-dessous	1 741 400	100,0	12,5	27,1	28,3	24,1	8,0
Admis en 2010 ou 2011	167 000	100,0	9,5	24,3	28,5	27,3	10,4
Admis en 2012 ou 2013	157 800	100,0	10,0	24,6	28,2	26,5	10,7
Admis en 2014 ou 2015	180 000	100,0	10,1	24,0	27,2	27,3	11,4
Admis en 2016 ou 2017	185 900	100,0	10,5	25,9	25,8	26,1	11,7
Admis en 2018 ou 2019	206 500	100,0	10,4	29,6	24,7	25,0	10,3
Catégorie d'immigration							
Catégorie économique	148 600	100,0	11,8	35,5	24,3	21,5	6,9
Demandeurs principaux	108 100	100,0	12,7	38,6	24,6	19,4	4,7
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	27 500	100,0	15,1	52,3	18,5	12,4	1,7
Programmes provinciaux	47 700	100,0	11,0	29,7	29,4	23,6	6,3
Catégorie de l'expérience canadienne	26 400	100,0	16,1	49,0	24,2	9,6	1,1
Autre	6 500	100,0	x	3,9	16,4	58,0	x
Conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux	40 500	100,0	9,2	27,2	23,5	27,1	13,0
Catégorie du regroupement familial	43 000	100,0	8,0	16,9	26,2	32,6	16,3
Réfugiés	13 200	100,0	4,0	7,0	23,8	38,2	27,0
Autre	1 700	100,0	x	x	27,3	36,2	36,5
Plus haut niveau de scolarité atteint							
Études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	31 500	100,0	5,2	3,0	21,3	40,2	30,3
Certaines études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat	35 600	100,0	7,4	7,9	35,2	35,5	14,0
Baccalauréat	68 900	100,0	11,1	31,9	25,9	23,9	7,2
Diplôme d'études supérieures	70 500	100,0	13,7	50,1	19,6	13,9	2,7
Région où le plus haut niveau d'études postsecondaires a été atteint							
Canada	42 100	100,0	11,0	40,5	26,6	18,2	3,7
Inde	42 300	100,0	9,6	37,7	20,9	25,4	6,4
Philippines	24 800	100,0	3,9	5,0	19,5	42,4	29,2
États-Unis	9 900	100,0	17,7	52,8	17,0	10,2	2,3
Asie de l'Est	7 100	100,0	10,5	24,9	34,3	21,2	9,1
Asie du Sud et du Sud-Est (excluant l'Inde et les Philippines)	7 100	100,0	8,8	22,4	23,6	30,3	14,9
Asie de l'Ouest	8 500	100,0	9,5	21,3	27,7	26,9	14,6
Pays développés d'expression anglaise (excluant le Canada et les États-Unis)	13 000	100,0	20,4	33,9	28,0	15,1	2,6
Amérique centrale et du Sud	14 100	100,0	10,2	21,6	27,4	25,7	15,1
Afrique	20 700	100,0	6,5	18,1	24,3	35,5	15,6
Europe du Nord et de l'Ouest	9 100	100,0	17,1	37,1	30,4	13,2	2,2
Europe du Sud et de l'Est	7 700	100,0	12,0	24,0	33,3	20,0	10,7
Titulaire d'un permis de travail avant de devenir résident permanent							
Non	104 200	100,0	8,4	26,8	22,1	28,7	14,0
Oui	102 300	100,0	12,5	32,4	27,3	21,2	6,6

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Note : L'échantillon exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. La région de naissance a été utilisée pour les personnes sans diplôme d'études postsecondaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En mai 2021, comparativement aux personnes nées au Canada, les immigrants récents étaient 1,3 fois plus susceptibles d'occuper un emploi professionnel, 1,4 fois plus susceptibles d'occuper un emploi de manœuvre, et 0,7 fois plus susceptibles d'occuper un emploi technique ou d'exercer un métier spécialisé (tableau 2)³. Ces tendances, où les immigrants étaient plus susceptibles d'occuper un emploi professionnel ou un emploi peu spécialisé, et moins susceptibles d'occuper un emploi technique ou d'exercer un métier spécialisé, pouvaient être observées dans de multiples cohortes d'admission (tableau A.1).

Pour déterminer si ces tendances ont persisté au cours des dernières années, la répartition des emplois à temps plein parmi les personnes nées au Canada et les immigrants, selon les données de l'EPA de mars 2024, est examinée (tableau A.2 en annexe). En mars 2024, la répartition selon l'emploi des immigrants admis en 2021 ou en 2022 était comparable à celle observée en mai 2021 pour les immigrants admis en 2018 ou en 2019. Les immigrants étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi spécialisé, peu spécialisé ou de manœuvre à temps plein, mais moins susceptibles d'occuper un emploi de qualification moyenne ou technique.

3. Environ 29,6 % des immigrants admis en 2018 ou en 2019 occupaient un emploi professionnel (niveau de compétence A) en mai 2021, comparativement à 22,2 % de leurs homologues nés au Canada. Ainsi, les immigrants récents étaient 1,3 fois aussi susceptibles que les personnes nées au Canada (29,6 % par rapport à 22,2 %) d'occuper un emploi professionnel à temps plein. De même, 24,7 % des immigrants récents occupaient un emploi technique ou exerçaient un métier à temps plein, comparativement à 34,9 % de leurs homologues nés au Canada. Par conséquent, les immigrants récents étaient 0,7 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada (24,7 % par rapport à 34,9 %) d'occuper un emploi technique et d'exercer un métier à temps plein. Par ailleurs, les personnes nées au Canada étaient 1,4 fois plus susceptibles que les immigrants récents (34,9 % par rapport à 24,7 %) d'occuper un emploi technique ou d'exercer un métier.

Tableau 2

Probabilité d'occuper un emploi à temps plein, résidents permanents et non permanents par rapport aux personnes nées au Canada, employés âgés de 20 à 60 ans, mai 2021

	Niveau de compétence A : Emplois professionnels exigeant habituellement un grade universitaire	Niveau de compétence B : Emplois techniques et métiers exigeant habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti	Niveau de compétence C : Emplois peu spécialisés exigeant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à l'emploi	Niveau de compétence D : Emplois de manœuvre pour lesquels une formation en cours d'emploi est habituellement donnée
	probabilité relative			
Résidents non permanents	0,7	1,1	0,9	1,1
Résidents permanents	0,9	1,2	0,8	1,1
Cohortes d'admission autres que celles indiquées ci-dessous	0,9	1,2	0,8	1,1
Admis en 2010 ou 2011	0,7	1,1	0,8	1,2
Admis en 2012 ou 2013	0,8	1,1	0,8	1,2
Admis en 2014 ou 2015	0,8	1,1	0,8	1,2
Admis en 2016 ou 2017	0,8	1,2	0,7	1,2
Admis en 2018 ou 2019	0,8	1,3	0,7	1,1
Catégorie d'immigration				
Catégorie économique	0,9	1,6	0,7	1,0
Demandeurs principaux	1,0	1,7	0,7	0,9
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	1,1	2,4	0,5	0,6
Programmes provinciaux	0,8	1,3	0,8	1,1
Catégorie de l'expérience canadienne	1,2	2,2	0,7	0,4
Autre	x	0,2	0,5	2,6
Conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux	0,7	1,2	0,7	1,2
Catégorie du regroupement familial	0,6	0,8	0,8	1,5
Réfugiés	0,3	0,3	0,7	1,7
Autre	x	x	0,8	1,6
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	0,4	0,1	0,6	1,8
Certaines études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat	0,6	0,4	1,0	1,6
Baccalauréat	0,8	1,4	0,7	1,1
Diplôme d'études supérieures	1,0	2,3	0,6	0,6
Région où le plus haut niveau d'études postsecondaires a été atteint				
Canada	0,8	1,8	0,8	0,8
Inde	0,7	1,7	0,6	1,1
Philippines	0,3	0,2	0,6	1,9
États-Unis	1,3	2,4	0,5	0,5
Asie de l'Est	0,8	1,1	1,0	0,9
Asie du Sud et du Sud-Est (excluant l'Inde et les Philippines)	0,7	1,0	0,7	1,4
Asie de l'Ouest	0,7	1,0	0,8	1,2
Pays développés d'expression anglaise (excluant le Canada et les États-Unis)	1,5	1,5	0,8	0,7
Amérique centrale et du Sud	0,8	1,0	0,8	1,1
Afrique	0,5	0,8	0,7	1,6
Europe du Nord et de l'Ouest	1,3	1,7	0,9	0,6
Europe du Sud et de l'Est	0,9	1,1	1,0	0,9
Titulaire d'un permis de travail avant de devenir résident permanent				
Non	0,6	1,2	0,6	1,3
Oui	0,9	1,5	0,8	0,9

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Note : L'échantillon exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. La région de naissance a été utilisée pour les personnes sans diplôme d'études postsecondaires. La probabilité relative se définit comme le ratio de la proportion de résidents permanents exerçant une profession donnée parmi l'ensemble des résidents permanents par rapport à la proportion de personnes nées au Canada exerçant cette même profession parmi l'ensemble des personnes nées au Canada. À titre d'exemple, la probabilité relative pour les résidents permanents admis en 2018 ou en 2019 d'occuper un emploi à temps plein dans une profession de niveau de compétence A en mai 2021 s'élevait à 1,3, ce qui indique que les résidents permanents présentaient une probabilité 1,3 fois supérieure à celle des personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein dans une profession de niveau de compétence A. Un ratio inférieur à 1 signifie que les résidents permanents présentaient une probabilité moindre que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein dans une profession donnée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Différences selon la catégorie d'immigration

Le système de sélection des immigrants du Canada relatif aux demandeurs principaux (DP) de la catégorie économique a toujours été axé sur les personnes ayant un niveau de scolarité élevé. Les DP de la catégorie économique fournissent de la main-d'œuvre à l'économie canadienne dans un large éventail de niveaux de compétence, y compris une main-d'œuvre peu qualifiée. En mai 2021, environ le quart des DP de la catégorie économique admis au Canada en 2018 ou en 2019 occupaient un emploi peu spécialisé (niveau de compétence C) ou un emploi de manœuvre (niveau de compétence D)

(tableau 1). Environ le quart d'entre eux occupaient un emploi technique ou exerçaient un métier (niveau de compétence B). Environ la moitié d'entre eux occupaient un emploi de gestion (niveau de compétence 0) ou professionnel (niveau de compétence A). Cette grande dispersion entre les niveaux de compétence n'est pas nouvelle, des chiffres comparables ayant été observés pour les cohortes d'admission antérieures.

La catégorie du regroupement familial et, en particulier, celle des réfugiés constituaient d'autres sources de main-d'œuvre peu qualifiée. Environ la moitié des immigrants de la catégorie du regroupement familial de 2018 et de 2019 et les deux tiers des réfugiés occupaient des emplois peu spécialisés ou des emplois de manœuvre en mai 2021. La proportion d'immigrants de la catégorie économique qui occupaient des emplois peu spécialisés ou de manœuvre était un peu plus faible, mais la catégorie économique était de loin la plus importante source d'immigrants ayant un emploi en mai 2021 parmi toutes les catégories d'immigration. Par conséquent, il s'agissait de la principale source d'emplois peu spécialisés et de manœuvres dans l'économie, représentant près de 60 % de tous les emplois d'immigrants admis en 2018 et en 2019.

Différences selon la région où les études ont été faites

La répartition des compétences des immigrants récents variait considérablement selon l'endroit où ils avaient atteint leur plus haut niveau d'études postsecondaires (ou selon la région de naissance pour ceux qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires).

Les Philippines fournissaient plus de main-d'œuvre peu qualifiée, en proportion, que les autres régions. Environ 72 % des immigrants récents qui ont fait leurs études aux Philippines ou qui en proviennent occupaient des emplois peu qualifiés ou des emplois de manœuvre en mai 2021 (tableau 1). En revanche, 5 % occupaient des emplois professionnels. Parmi les autres régions ayant fourni une grande part de la main-d'œuvre aux niveaux de compétence C et D figurent l'Afrique (51 %), l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est (à l'exclusion de l'Inde et des Philippines) (45 %), ainsi que l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale (41 %).

Les immigrants récents qui ont fait leurs études au Canada, en Inde et aux États-Unis occupaient la majeure partie des emplois professionnels parmi l'ensemble des immigrants récents en emploi. Environ 38 % à 53 % de ces résidents permanents occupaient ce type d'emploi en mai 2021. Comme il a été mentionné précédemment, les immigrants récents et l'ensemble des immigrants étaient beaucoup moins susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'occuper un emploi technique ou d'exercer un métier. Cette constatation reste généralement la même, peu importe l'endroit où ils ont fait leurs études ou leur région de provenance (tableau 2).

Chemins possibles de la main-d'œuvre immigrante peu qualifiée ou hautement qualifiée

Pour les immigrants, il y a plus d'une voie vers l'obtention d'un emploi, quel que soit le niveau de compétence exigé. Ils peuvent avoir été admis au Canada par l'intermédiaire de n'importe quel programme d'immigration et avoir des antécédents scolaires variés. Ils pouvaient être titulaires d'un permis de travail avant leur admission, c'est-à-dire qu'ils étaient des travailleurs étrangers temporaires (TET). Cependant, pour la plupart des niveaux de compétence, certains chemins étaient plus courants que d'autres (tableau 3).

Emplois en gestion (niveau de compétence 0)

En mai 2021, les deux tiers des immigrants récents qui occupaient un emploi à temps plein en gestion ont été admis au Canada à titre de DP de la catégorie économique, et leur répartition était à peu près égale entre le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF), le Programme des candidats des provinces (PCP) et la Catégorie de l'expérience canadienne (CEC). Environ 80 % d'entre eux étaient

titulaires d'un grade universitaire, et plus de la moitié avaient atteint leur plus haut niveau de scolarité au Canada, aux États-Unis, dans d'autres pays développés anglophones ou en Europe. L'Inde venait ensuite, 19 % des immigrants occupant un emploi en gestion y ayant fait leurs études. En tout, près de 60 % étaient des TET avant leur admission.

Emplois professionnels (niveau de compétence A)

Parmi les immigrants récents occupant un emploi professionnel, la principale voie d'admission était comme DP de la catégorie économique, les deux tiers d'entre eux ayant été admis en vertu de ce programme. Ces DP étaient à peu près aussi susceptibles d'avoir été admis par l'intermédiaire du PTQF que du PCP ou de la CEC. Environ 58 % des immigrants récents occupant un emploi professionnel étaient titulaires d'un diplôme d'études supérieures, et 36 % possédaient un baccalauréat. À l'instar des immigrants récents occupant un emploi en gestion, une proportion relativement élevée d'entre eux avaient atteint leur plus haut niveau de scolarité dans un pays développé, dont le Canada (28 %) et les États-Unis (9 %), alors que 26 % l'avaient atteint en Inde. Un peu plus de la moitié d'entre eux étaient des TET avant leur admission.

Emplois techniques et métiers (niveau de compétence B)

C'est en vertu d'un large éventail de programmes que les immigrants récents occupant un emploi technique ou exerçant un métier ont été admis au Canada. Environ la moitié étaient des DP de la catégorie économique, et la PCP représentait plus de la moitié de ceux-ci. D'autres volets ont également joué un rôle important : 22 % ont été admis au titre de la catégorie du regroupement familial, 19 % étaient des conjoints ou des personnes à charge de la catégorie économique, et 6 % étaient des réfugiés. Bien que les emplois techniques et les métiers nécessitent habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti, 62 % des immigrants récents occupant ces emplois étaient titulaires d'un grade universitaire. Environ le quart avaient fait des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat. La région où ces immigrants avaient atteint leur plus haut niveau de scolarité variait grandement : seuls le Canada (22 %) et l'Inde (17 %) représentaient des proportions à deux chiffres. À l'instar des immigrants qui occupaient des emplois aux niveaux de compétence 0 et A, un peu plus de la moitié de ceux occupant des emplois au niveau de compétence B étaient titulaires d'un permis de travail temporaire avant leur admission.

Tableau 3
Caractéristiques des employés à temps plein âgés de 20 à 60 ans selon les cinq niveaux de compétence professionnelle, immigrants admis en 2018 ou 2019, mai 2021

	Emploi nombre	Niveau de compétence 0 : habituellement un Emplois en gestion	Niveau de compétence A : Emplois professionnels exigeant un grade universitaire	Niveau de compétence B : Emplois techniques et métiers exigeant habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti	Niveau de compétence C : Emplois peu spécialisés exigeant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à l'emploi	Niveau de compétence D : Emplois de manœuvre pour lesquels une formation en cours d'emploi est habituellement donnée
				pourcentage		
Total	206 500	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie d'immigration						
Catégorie économique	148 600	81,2	86,4	70,8	61,9	48,5
Demandeurs principaux	108 100	64,0	68,4	52,1	40,7	23,8
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	27 500	19,3	23,6	10,0	6,6	2,2
Programmes provinciaux	47 700	24,4	23,2	27,5	21,8	14,2
Catégorie de l'expérience canadienne	26 400	19,7	21,2	12,5	4,9	1,4
Autre	6 500	0,6	0,4	2,1	7,4	6,0
Conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux	40 500	17,2	18,0	18,7	21,2	24,7
Catégorie du regroupement familial	43 000	16,0	11,9	22,1	27,1	33,0
Réfugiés	13 200	2,5	1,5	6,2	9,8	16,7
Autre	1 700	0,3	0,2	0,9	1,2	1,8
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	31 500	7,6	1,6	13,2	24,5	44,7
Certaines études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat	35 600	12,2	4,6	24,6	24,5	23,4
Baccalauréat	68 900	35,4	36,0	35,1	31,9	23,2
Diplôme d'études supérieures	70 500	44,8	57,8	27,1	19,1	8,7
Région où le plus haut niveau d'études postsecondaires a été atteint						
Canada	42 100	21,6	27,9	22,0	14,9	7,2
Inde	42 300	18,9	26,2	17,4	20,9	12,4
Philippines	24 800	4,5	2,0	9,5	20,4	33,9
États-Unis	9 900	8,1	8,5	3,3	1,9	1,1
Asie de l'Est	7 100	3,5	2,9	4,8	2,9	3,0
Asie du Sud et du Sud-Est (excluant l'Inde et les Philippines)	7 100	2,9	2,6	3,3	4,2	5,0
Asie de l'Ouest	8 500	3,7	3,0	4,6	4,4	5,8
Pays développés d'expression anglaise (excluant le Canada et les États-Unis)	13 000	12,3	7,2	7,1	3,8	1,6
Amérique centrale et du Sud	14 100	6,7	5,0	7,6	7,0	9,9
Afrique	20 700	6,2	6,1	9,9	14,2	15,2
Europe du Nord et de l'Ouest	9 100	7,2	5,6	5,5	2,3	1,0
Europe du Sud et de l'Est	7 700	4,4	3,0	5,0	3,1	3,9
Titulaire d'un permis de travail avant de devenir résident permanent						
Non	104 200	40,8	45,6	45,2	57,9	68,4
Oui	102 300	59,2	54,4	54,8	42,1	31,6

Note : L'échantillon exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. La région de naissance a été utilisée pour les personnes sans diplôme d'études postsecondaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Emplois peu spécialisés (niveau de compétence C)

En mai 2021, 27 % des immigrants récents qui occupaient un emploi peu spécialisé à temps plein avaient été admis au Canada dans la catégorie du regroupement familial. Venaient ensuite les DP du PCP (22 %), les conjoints et les personnes à charge des DP de la catégorie économique (21 %) et les réfugiés (10 %). Bien que les emplois peu spécialisés n'exigent habituellement qu'un diplôme d'études secondaires, environ la moitié des immigrants récents occupant ces emplois étaient titulaires d'un grade universitaire. Au total, le quart des immigrants récents possédaient un diplôme d'études secondaires ou moins. Environ 70 % avaient atteint leur plus haut niveau de scolarité dans l'une des quatre régions suivantes : l'Inde (21 %), les Philippines (20 %), le Canada (15 %) et l'Afrique (14 %). Environ 42 % étaient titulaires d'un permis de travail temporaire avant leur admission.

Emplois de manœuvre (niveau de compétence D)

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial (33 %) et les réfugiés (17 %) représentaient la moitié des immigrants récents qui travaillaient à temps plein en mai 2021. Les conjoints et les personnes à charge des DP de la catégorie économique en représentaient un autre quart, tout comme les DP de la catégorie économique. Pour ces emplois qui ne comportent pratiquement aucune exigence en matière de scolarité, 45 % des immigrants récents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins, tandis que

le tiers étaient titulaires d'un grade universitaire. Les Philippines se distinguent comme le pays où une forte proportion (34 %) des manœuvres ont atteint leur plus haut niveau de scolarité. Par rapport aux autres niveaux de compétence, relativement peu d'immigrants employés comme manœuvres étaient des TET avant leur admission (32 %). Ce fait n'est pas surprenant, car la moitié d'entre eux appartenaient à la catégorie du regroupement familial ou étaient des réfugiés.

Résultats détaillés pour certaines professions

L'accent mis sur les grands groupes de compétences permet d'avoir un aperçu utile du type de main-d'œuvre que le système d'immigration apporte au marché du travail canadien. Cependant, il est tout aussi important de savoir de quelle façon le système d'immigration contribue à des professions particulières. Le tableau A.1 de l'annexe présente la probabilité que les immigrants occupent un emploi à temps plein dans 45 professions différentes par rapport à leurs homologues nés au Canada. Ces professions couvrent l'ensemble de l'économie.

Comme il n'est pas possible de passer en revue les 45 professions, six ont été sélectionnées à des fins d'analyse approfondie. Ces professions ont récemment attiré beaucoup d'attention quant au rôle que peut jouer l'immigration comme source de main-d'œuvre. Les résultats présentés ici se rapportent à la situation de l'emploi en mai 2021. Toutefois, le tableau A.2 de l'annexe confirme que les différences observées en mai 2021 entre les immigrants et les personnes nées au Canada, sur le plan de l'emploi, ont persisté en mars 2024, y compris pour la cohorte d'admission de 2021 et celle de 2022.

Métiers de l'électricité, de la construction et des industries (code 72 de la CNP, niveau de compétence B)

Les métiers suscitent dernièrement beaucoup d'intérêt, compte tenu des difficultés grandissantes en matière de logement et de la croissance démographique record (Statistique Canada, 2023)⁴. En 2023, le taux de postes vacants à long terme dans les métiers, pour les emplois à temps plein, était de 4,0 %, comparativement à la moyenne nationale de 2,5 %⁵. Toutefois, les immigrants étaient moins susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi dans les métiers de l'électricité, de la construction et des industries. Environ 2,5 % des immigrants admis en 2018 ou en 2019 exerçaient ces professions. Ils étaient 0,4 fois plus susceptibles de travailler dans ces métiers en mai 2021 que leurs homologues nés au Canada (graphique 1). De plus, la probabilité relative d'occuper ce genre d'emploi est demeurée la même de cinq à six ans plus tard, en mars 2024, y compris pour les cohortes plus récentes admises en 2021 et en 2022 (tableau A.2). On observe une situation semblable pour les cohortes d'admission de 2010 et de 2011, qui étaient 0,6 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi dans les métiers en mai 2021. Même parmi tous les immigrants qui travaillaient à temps plein en mai 2021, la probabilité relative d'occuper un emploi dans ces métiers était de 0,5.

Les immigrants récents qui occupaient un emploi dans ces métiers ont été admis par l'intermédiaire de divers programmes d'immigration. Un peu plus de la moitié (52 %) étaient issus de la catégorie économique, et parmi ces derniers, les trois quarts ont été admis par l'intermédiaire du PCP (tableau 5). La catégorie du regroupement familial représentait le tiers de ces immigrants, et celle des réfugiés, 13 %. Le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) a joué un rôle minime, représentant bien moins de 1 % des immigrants récents dans les métiers spécialisés.

Parmi les immigrants récents exerçant un métier spécialisé, la majorité étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires, vraisemblablement combiné à une expérience de travail ou à une formation

4. Les métiers de l'électricité, de la construction et des industries représentaient 5 % de la main-d'œuvre canadienne en mai 2021.

5. Le taux de postes vacants à long terme pour les emplois à temps plein dans une profession donnée a été calculé comme le nombre de postes vacants permanents à temps plein d'une durée de 30 jours ou plus divisé par le nombre de postes vacants permanents à temps plein d'une durée de 30 jours ou plus, auquel s'ajoute l'emploi à temps plein dans cette profession.

d'apprenti (33 %), ou avaient fait des études postsecondaires inférieures au baccalauréat (40 %). Les immigrants les plus récents travaillant dans les métiers ont atteint leur plus haut niveau de scolarité dans l'une des cinq régions suivantes : le Canada (17 %), l'Inde (10 %), les Philippines (10 %), l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale (13 %) et l'Europe du Sud et de l'Est (11 %). Environ la moitié étaient titulaires d'un permis de travail avant leur admission.

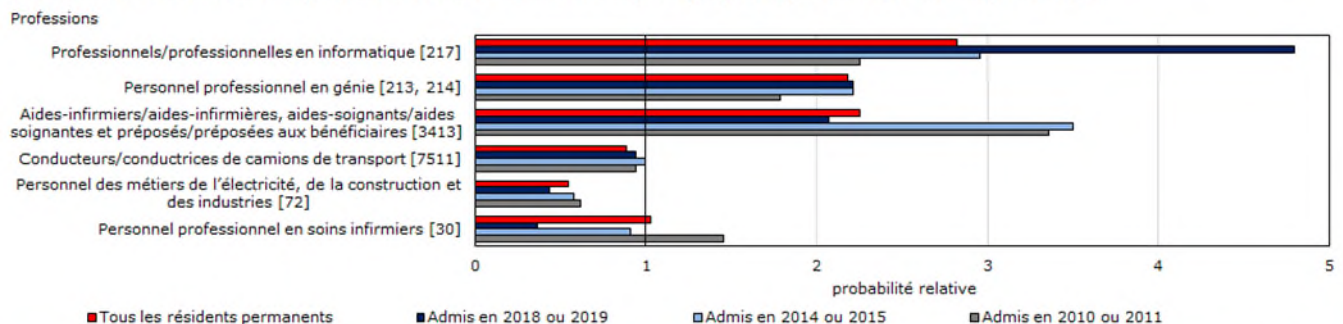
Professionnels en informatique (code 217 de la CNP, niveau de compétence A)

Les progrès technologiques récents ont stimulé la demande de professionnels en informatique⁶. Sur les 45 professions étudiées, celle-ci était la plus répandue parmi les immigrants récents occupant un emploi. En mai 2021, environ 11,5 % de tous les immigrants en emploi admis en 2018 ou en 2019 travaillaient comme professionnels en informatique (tableau 4). Ils étaient près de cinq fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi dans ce domaine. La concentration d'immigrants travaillant dans cette catégorie professionnelle a augmenté dans l'ensemble des cohortes (graphique 1). En mai 2021, les DP de la catégorie économique étaient 6,4 fois plus susceptibles d'occuper un emploi de professionnel en informatique que leurs homologues nés au Canada (tableau A.1).

Les trois quarts des nouveaux immigrants exerçant cette profession étaient des DP de la catégorie économique. Les conjoints et les personnes à charge des DP ont aussi joué un rôle important, représentant 20 % des travailleurs. Les trois principaux programmes économiques (le PTQF, le PCP et la CEC) ont fourni des parts à peu près égales de DP dans cette catégorie professionnelle. Les immigrants qui occupaient un emploi de professionnel en informatique étaient très scolarisés, 54 % possédaient un diplôme d'études supérieures et 40 %, un baccalauréat (tableau 5). La majorité avaient fait leurs études en Inde (37 %) ou au Canada (23 %), et environ la moitié étaient des TET avant leur admission.

Graphique 1

Probabilité pour les immigrants d'occuper un emploi à temps plein dans certaines professions comparativement aux personnes nées au Canada, selon la cohorte d'admission, employés âgés de 20 à 60 ans, mai 2021



Notes : L'échantillon exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. Les chiffres entre parenthèses à côté de chaque profession correspondent aux codes de la Classification nationale des professions de 2016. La probabilité relative se définit comme le ratio de la proportion de résidents permanents exerçant une profession donnée parmi l'ensemble des résidents permanents par rapport à la proportion de personnes nées au Canada exerçant cette même profession parmi la population née au Canada. Par exemple, les résidents permanents admis au Canada en 2018 ou 2019 présentaient une probabilité cinq fois supérieure à celle des personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein à titre de professionnels ou professionnelles en informatique en mai 2021. Un ratio inférieur à 1 signifie que les résidents permanents présentaient une probabilité moindre que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein dans une profession donnée. Les probabilités relatives pour d'autres professions sont présentées au tableau A.1 de l'annexe.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Personnel professionnel en soins infirmiers (code 30 de la CNP, niveau de compétence A)

Le vieillissement de la population, conjugué à la croissance rapide de la population par la migration internationale, pourrait accroître la demande en travailleurs de la santé, notamment dans le domaine des soins infirmiers. En 2023, le taux de postes vacants à long terme pour le personnel professionnel en

6. Cette catégorie professionnelle représentait 3,7 % de la population active canadienne en mai 2021.

soins infirmiers était de 4,5 %, dépassant la moyenne de 2,5 %. Un nombre relativement peu élevé d'immigrants admis en 2018 ou en 2019 travaillaient dans ce domaine (moins de 1 %) en mai 2021. Les immigrants récents étaient 0,4 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi de professionnel en soins infirmiers (tableau A.1).

Les immigrants des cohortes d'admission antérieures, notamment celles de 2010 et de 2011 et celles de 2014 et de 2015, étaient plus susceptibles de travailler à temps plein comme professionnels en soins infirmiers en mai 2021 que les cohortes plus récentes de 2018 et de 2019 (graphique 1). Ce résultat est probablement lié au fait qu'il faut un certain temps aux nouveaux immigrants pour devenir professionnel en soins infirmiers compte tenu des exigences en matière de scolarité et de titres de compétence. Les résultats du Recensement de la population de 2016 appuient cette théorie. Les immigrants admis en 2013 ou en 2014 étaient 0,4 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi de professionnel en soins infirmiers en mai 2016. Cependant, ceux qui font partie des cohortes de 2005 et de 2006 étaient 1,1 fois plus susceptibles d'occuper ce genre d'emplois. Le Recensement de la population de 2021 permet d'observer cette même tendance. Relativement peu d'immigrants occupaient un emploi à temps plein comme professionnel en soins infirmiers deux ou trois ans après leur admission, mais après environ cinq ans, la probabilité qu'ils occupent un emploi dans ce domaine était à peu près la même que celle de leurs homologues nés au Canada.

Parmi les immigrants admis au Canada en 2018 ou en 2019 et qui travaillaient à temps plein comme professionnel en soins infirmiers en mai 2021, 77 % appartenaient à la catégorie économique, et 80 % étaient titulaires d'un grade universitaire. La majorité d'entre eux avaient atteint leur plus haut niveau de scolarité au Canada (23,4 %), en Inde (22,3 %) ou aux Philippines (21,0 %). Les deux tiers étaient des TET avant leur admission.

Aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires (code 3413 de la CNP, niveau de compétence C)

La demande récente non satisfaite en aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires, était légèrement supérieure à la moyenne. En 2023, le taux de postes vacants à long terme pour ces emplois à temps plein était de 2,9 %. Les immigrants admis en 2018 ou en 2019 étaient deux fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein dans ces professions en mai 2021; environ 2,9 % de l'ensemble des immigrants récents occupés étaient des aides-infirmiers, aides-soignants ou préposés aux bénéficiaires (tableau 4). Les immigrants admis en 2010 ou 2011, et en 2014 ou 2015 étaient environ 3,5 fois plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi dans cette catégorie professionnelle (graphique 1).

Les aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires ont été admis par l'intermédiaire de divers programmes. La moitié d'entre eux étaient DP de la catégorie économique, dont 60 % ont été admis par l'intermédiaire du Programme des aides familiaux. Les conjoints et les personnes à charge des DP de la catégorie économique représentaient environ le cinquième des immigrants récents qui travaillaient comme aides-infirmiers ou préposés aux bénéficiaires, tout comme les immigrants de la catégorie du regroupement familial. La moitié de ceux qui occupaient un emploi dans cette profession possédaient un grade universitaire, et un autre tiers avaient fait d'autres études postsecondaires. Proportionnellement, un nombre plus important d'aides-infirmiers, d'aides-soignants et de préposés aux bénéficiaires ont été formés aux Philippines (41 %) que dans toute autre région. En outre, un grand nombre de ces immigrants ont atteint leur plus haut niveau de scolarité en Afrique (22 %), suivi du Canada (18 %) et de l'Inde (10 %). Comme c'est le cas pour de nombreuses autres professions, environ la moitié des personnes qui occupaient un emploi à temps plein en mai 2021 étaient des TET avant leur admission.

Tableau 4
Répartition de l'emploi parmi les employés à temps plein âgés de 20 à 60 ans, selon certaines professions, mai 2021

	Emploi	Total	Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries [72]	Professionnels/ professionnelles en informatique [217]	Personnel soignants/aides-soignantes professionnel en soins infirmiers [30]	Aides-infirmiers/aides- infirmières, aides- soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires [3413]	Personnel professionnel en génie [213, 214]	Conducteurs/ conductrices de camions de transport [7511]	Toutes les autres professions
	nombre		pourcentage						
Total	10 513 000	100,0	5,0	3,7	2,2	1,9	1,8	1,7	83,7
Personnes nées au Canada	7 552 200	100,0	5,7	2,4	2,2	1,4	1,4	1,7	85,2
Résidents non permanents	322 200	100,0	4,0	9,4	0,6	3,2	2,3	2,3	78,2
Résidents permanents	2 638 600	100,0	3,1	6,7	2,3	3,1	3,0	1,5	80,3
Cohortes d'admission autres que celles indiquées ci-dessous	1 741 400	100,0	3,1	6,0	2,5	2,6	3,1	1,5	81,2
Admis en 2010 ou 2011	167 000	100,0	3,5	5,4	3,2	4,7	2,5	1,6	79,1
Admis en 2012 ou 2013	157 800	100,0	3,4	5,9	2,8	4,3	2,7	1,6	79,3
Admis en 2014 ou 2015	180 000	100,0	3,3	7,1	2,0	4,9	3,1	1,7	77,9
Admis en 2016 ou 2017	185 900	100,0	3,1	8,9	1,4	4,0	2,7	1,7	78,2
Admis en 2018 ou 2019	206 500	100,0	2,5	11,5	0,8	2,9	3,1	1,6	77,6
Catégorie d'immigration									
Catégorie économique	148 600	100,0	1,8	14,4	0,8	2,8	3,9	1,5	74,8
Demandeurs principaux	108 100	100,0	1,9	15,4	0,9	2,8	4,5	1,7	72,8
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	27 500	100,0	x	21,4	x	x	4,6	x	x
Programmes provinciaux	47 700	100,0	3,2	11,2	1,1	2,4	4,1	3,3	74,7
Catégorie de l'expérience canadienne	26 400	100,0	1,1	20,4	0,9	x	6,2	x	x
Autre	6 500	100,0	x	x	x	26,1	x	x	x
Conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux	40 500	100,0	1,7	11,8	x	2,7	2,1	1,0	x
Catégorie du regroupement familial	43 000	100,0	4,0	4,8	0,7	2,9	1,3	1,9	84,4
Réfugiés	13 200	100,0	4,9	1,5	x	3,8	x	1,7	x
Autre	1 700	100,0	x	x	x	x	x	x	x
Plus haut niveau de scolarité atteint									
Études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	31 500	100,0	5,5	1,2	x	2,6	x	3,8	x
Certaines études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat	35 600	100,0	5,8	3,0	0,8	5,8	x	3,3	x
Baccalauréat	68 900	100,0	1,3	13,8	1,3	3,7	3,3	1,0	75,6
Diplôme d'études supérieures	70 500	100,0	0,6	18,0	0,4	0,8	5,6	0,4	74,2
Région où le plus haut niveau d'études postsecondaires a été atteint									
Canada	42 100	100,0	2,1	13,1	0,9	2,5	6,1	1,5	73,8
Inde	42 300	100,0	1,3	20,8	0,8	1,5	3,0	3,4	69,2
Philippines	24 800	100,0	2,1	1,0	1,3	10,0	x	x	x
États-Unis	9 900	100,0	x	21,6	x	x	4,4	x	x
Asie de l'Est	7 100	100,0	3,1	11,2	x	x	x	x	x
Asie du Sud et du Sud-Est (excluant l'Inde et les Philippines)	7 100	100,0	x	7,5	x	x	x	x	x
Asie de l'Ouest	8 500	100,0	4,4	7,5	x	x	3,3	x	x
Pays développés d'expression anglaise (excluant le Canada et les États-Unis)	13 000	100,0	3,0	7,1	x	x	2,8	x	x
Amérique centrale et du Sud	14 100	100,0	4,6	8,3	x	x	2,4	1,6	x
Afrique	20 700	100,0	2,4	5,3	x	6,3	1,4	x	x
Europe du Nord et de l'Ouest	9 100	100,0	3,6	11,1	x	x	2,6	x	x
Europe du Sud et de l'Est	7 700	100,0	7,4	10,2	x	x	x	3,3	x
Titulaire d'un permis de travail avant de devenir résident permanent									
Non	104 200	100,0	2,3	11,0	0,5	3,1	2,4	1,3	79,4
Oui	102 300	100,0	2,7	11,9	1,0	2,7	3,8	2,0	75,9

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Note : L'échantillon exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. La région de naissance a été utilisée pour les personnes sans diplôme d'études postsecondaires. Les chiffres entre parenthèses à côté de chaque profession correspondent aux codes de la Classification nationale des professions de 2016.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Ingénieurs (codes 213 et 214 de la CNP, niveau de compétence A)

En 2023, la demande non satisfaite en ingénieurs se situait dans la moyenne des autres catégories professionnelles, le taux de postes vacants à temps plein à long terme se chiffrant à 2,3 %. Tout comme pour la catégorie des professionnels en informatique, les immigrants ont joué un rôle important dans la dotation des postes d'ingénieur. Les immigrants admis en 2018 ou en 2019 étaient deux fois plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'occuper un emploi d'ingénieur à temps plein en mai 2021. Une tendance semblable à travailler dans ce domaine a été observée chez les cohortes admises en 2010 ou 2011 et celles de 2014 ou 2015.

Environ trois quarts des immigrants récents qui travaillent comme ingénieurs ont été admis comme DP de la catégorie économique par l'intermédiaire du PCP, du PTQF ou de la CEC. Les conjoints et les personnes à charge des DP de la catégorie économique représentaient une autre tranche de 13 %. Ces immigrants étaient très scolarisés, 61 % possédant un diplôme d'études supérieures et 35 % étant titulaires d'un baccalauréat. Ils étaient plus susceptibles d'avoir fait leurs études dans des pays développés, 40 % d'entre eux ayant atteint leur plus haut niveau de scolarité au Canada (tableau 5). Par ailleurs, 20 % de ces immigrants avaient fait leurs études en Inde. La majorité d'entre eux (61 %) étaient titulaires d'un permis de travail au Canada avant leur admission.

Tableau 5
Caractéristiques des employés à temps plein âgés de 20 à 60 ans, selon certains emplois, immigrants admis en 2018 ou 2019, mai 2021

	Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries [72]	Professionnels/professionnelles en informatique [217]	Personnel professionnel en soins infirmiers [30]	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires [3413]	Personnel professionnel en génie [213, 214]	Conductrices de camions de transport [7511]
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie d'immigration						
Catégorie économique	52,0	90,3	77,0	68,7	89,6	67,0
Demandeurs principaux	39,0	70,2	64,2	50,3	76,3	55,2
Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)	x	24,8	x	x	19,8	x
Programmes provinciaux	29,7	22,5	33,0	18,7	30,8	47,4
Catégorie de l'expérience canadienne	5,7	22,8	16,0	x	25,7	x
Autre	x	0,1	x	28,4	0,0	x
Conjoints et personnes à charge des demandeurs principaux	13,0	20,1	x	18,4	13,2	11,8
Catégorie du regroupement familial	33,3	8,8	19,6	21,0	8,7	24,3
Réfugiés	12,7	0,8	x	8,4	x	6,8
Autre	x	x	x	x	x	x
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Études secondaires ou niveau de scolarité inférieur	33,3	1,6	x	13,8	x	36,3
Certaines études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat	40,4	4,5	18,8	34,2	x	35,1
Baccalauréat	17,8	40,1	59,4	42,2	35,5	20,4
Diplôme d'études supérieures	8,5	53,8	19,1	9,8	61,3	8,2
Région où le plus haut niveau d'études postsecondaires a été atteint						
Canada	17,1	23,4	23,4	17,7	40,5	19,6
Inde	10,5	37,1	22,8	10,4	19,6	42,8
Philippines	10,0	1,1	21,0	41,1	x	x
États-Unis	x	9,0	x	x	6,7	x
Asie de l'Est	4,4	3,4	x	x	x	x
Sud et du Sud-Est (excluant l'Inde et les Philippines)	x	2,3	x	x	x	x
Asie de l'Ouest	7,3	2,7	x	x	4,4	x
Pays développés d'expression anglaise (excluant le Canada et les États-Unis)	7,7	3,9	x	x	5,7	x
Amérique centrale et du Sud	12,5	4,9	x	x	5,4	6,9
Afrique	9,5	4,7	x	21,6	4,5	x
Europe du Nord et de l'Ouest	6,3	4,3	x	x	3,8	x
Europe du Sud et de l'Est	11,1	3,3	x	x	x	7,7
Titulaire d'un permis de travail avant de devenir résident permanent						
Non	46,3	48,4	33,9	53,9	39,1	39,5
Oui	53,7	51,6	66,1	46,1	60,9	60,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Note : L'échantillon exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. La région de naissance a été utilisée pour les personnes sans diplôme d'études postsecondaires. Les chiffres entre parenthèses à côté de chaque profession correspondent aux codes de la Classification nationale des professions de 2016.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Conducteurs de camions de transport (code 7511 de la CNP, niveau de compétence C)

La difficulté de trouver des conducteurs de camions de transport fait l'objet d'inquiétudes. Le taux de postes vacants à long terme pour ces emplois était supérieur à la moyenne, et se chiffre à 6,9 % en 2023. Les immigrants récents ont contribué à pourvoir les postes vacants dans cette catégorie professionnelle, dans une proportion à peu près semblable à celle de leurs homologues nés au Canada. Ils étaient à peu près aussi susceptibles de travailler comme conducteurs de camions de transport que les personnes nées au Canada. Cette tendance a peu évolué entre la cohorte admise en 2010 ou en 2011, et celle admise en 2018 ou en 2019 (graphique 1).

Les deux tiers des immigrants récents travaillant comme conducteurs de camions de transport ont été admis dans la catégorie économique, la grande majorité (86 %) ayant été admise par l'intermédiaire du PCP. Cependant, les immigrants de la catégorie du regroupement familial ont eux aussi apporté une contribution importante, et représentent le quart des conducteurs de camions de transport chez les nouveaux immigrants en mai 2021. Les nouveaux immigrants qui travaillaient comme conducteurs de camions de transport avaient des antécédents scolaires variés. Environ le tiers d'entre eux avaient un niveau d'études secondaires ou moins, un autre tiers avaient fait des études postsecondaires inférieures à un baccalauréat, et un autre tiers environ étaient titulaires d'un grade universitaire. L'Inde (43 %) représentait de loin la plus grande proportion de nouveaux immigrants employés comme conducteurs de camions de transport. Bien plus de la moitié d'entre eux (60 %) étaient des TET avant leur admission.

Conclusion

Cette étude a permis d'en savoir davantage sur le niveau de compétence des immigrants et les emplois qu'ils occupent sur le marché du travail canadien, à l'aide des données du Recensement de la population de 2021. Malgré les avantages que peut présenter le recours à l'immigration pour répondre aux besoins apparents du marché du travail dans des professions particulières, on sait peu de choses sur les emplois qu'occupent réellement les immigrants récents. Cette étude visait à combler cette lacune en matière de connaissances. Elle portait sur les résidents permanents qui ont été admis en 2018 ou 2019 (appelés « immigrants récents » dans la présente) et les emplois à temps plein qu'ils occupaient deux ou trois ans plus tard, en mai 2021.

En raison du fonctionnement du système d'immigration au Canada, celui-ci est souvent perçu comme source, avant tout, de travailleurs hautement qualifiés. Or, en mai 2021, la proportion de résidents permanents admis en 2018 ou en 2019 qui occupaient un emploi peu spécialisé ou qui exerçaient un métier (35 %) était presque aussi élevée que la proportion de ceux qui occupaient un emploi plus spécialisé (40 %). Une constatation importante est que les immigrants sont moins susceptibles d'occuper un emploi technique ou dans les métiers que leurs homologues nés au Canada. Environ le quart des immigrants occupaient ce genre d'emploi, comparativement à 35 % des personnes nées au Canada.

Plus précisément, en mai 2021, relativement peu d'immigrants admis en 2018 ou en 2019 occupaient un emploi dans les métiers de l'électricité, de la construction et des industries ou dans les soins infirmiers, deux domaines de grand intérêt compte tenu des difficultés apparentes en matière de main-d'œuvre découlant en partie de la forte croissance démographique observée récemment. Cette tendance a persisté dans toutes les cohortes d'admission pour les métiers de l'électricité, de la construction et des industries. Cependant, les cohortes d'admission antérieures étaient plus susceptibles d'occuper un emploi professionnel en soins infirmiers en mai 2021. Cela s'explique probablement par le temps qu'il faut aux nouveaux immigrants pour devenir des professionnels dans ce domaine. Étant donné que l'arrivée d'immigrants peut faire accroître la demande pour certaines professions, comme celles de travailleurs spécialisés et de personnel en soins infirmiers, il est difficile de dire avec certitude si les immigrants récents ont contribué à réduire les difficultés perçues sur le marché du travail dans ces domaines.

En revanche, les immigrants récents étaient relativement plus concentrés dans les professions de l'informatique (ils sont presque cinq fois plus susceptibles d'occuper ces emplois que leurs homologues nés au Canada), dans celles du génie (deux fois plus susceptibles), et dans celles des aides-infirmiers, des aides-soignants et des préposés aux bénéficiaires (deux fois plus susceptibles). Sur les 45 professions analysées dans cette étude et qui englobent l'ensemble de l'économie, les emplois en informatique étaient les plus courants chez les immigrants récents. Les immigrants récents étaient à peu près aussi susceptibles que les personnes nées au Canada de travailler comme conducteur de camions de transport, une autre profession qui présente un intérêt considérable pour l'économie canadienne.

Cette étude repose principalement sur le Recensement de la population de 2021, mais ses principales conclusions sont étayées par les données plus récentes de l'EPA de mars 2024, qui ont permis l'analyse de la cohorte d'immigrants plus récente de 2021 et de 2022. Les différences de répartition des professions et des compétences entre les immigrants et les personnes nées au Canada relevées dans cette étude ont persisté dans les données plus récentes.

Compte tenu de la croissance récente du nombre de résidents non permanents, de futures recherches pourraient se concentrer sur leur rôle dans le marché du travail canadien.

Annexe

Tableau A.1

Répartition de l'emploi à temps plein et probabilité d'occuper un emploi, immigrants par rapport aux personnes nées au Canada, employés âgés de 20 à 60 ans, mai 2021

	Proportion de l'emploi total au Canada	Proportion de personnes nées au Canada	Immigrants							
			Admis en 2010 ou 2011		Admis en 2014 ou 2015		Admis en 2018 ou 2019		Tous les résidents	
			Tous les résidents permanents	Demandeurs principaux de l'immigration économique	Tous les résidents permanents	Demandeurs principaux de l'immigration économique	Tous les résidents permanents	Demandeurs principaux de l'immigration économique	Tous les résidents permanents	Demandeurs principaux de l'immigration économique
		pourcentage	probabilité relative							
Total	100,0	100,0
Niveau de compétence 0 : Emplois en gestion	12,8	13,3	0,7	0,9	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9	1,0
Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées [01-05]	5,7	5,8	0,8	1,0	0,8	1,1	0,9	1,1	1,0	1,2
Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle [06]	3,6	3,7	0,8	0,7	0,9	1,0	0,9	1,1	0,9	0,9
Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique [07-09]	2,2	2,4	0,7	0,8	0,7	0,8	0,6	0,7	0,8	0,8
Cadres supérieurs/cadres supérieures [00]	1,3	1,4	0,4	0,6	0,4	0,5	0,4	0,4	0,6	0,7
Niveau de compétence A : Emplois exigeant habituellement un grade universitaire	23,4	22,2	1,1	1,5	1,1	1,4	1,3	1,7	1,2	1,6
Personnel professionnel en services d'enseignement [40]	5,0	5,6	0,5	0,7	0,4	0,5	0,4	0,5	0,6	0,7
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance [11]	4,6	4,2	1,3	1,5	1,1	1,3	1,6	2,0	1,4	1,6
Professionnels/professionnelles en informatique [217]	3,7	2,4	2,3	3,1	3,0	4,1	4,8	6,4	2,8	4,7
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires [41]	3,4	3,6	0,7	0,8	0,6	0,7	0,8	1,0	0,8	0,8
Personnel professionnel en soins infirmiers [30]	2,2	2,2	-1,5	2,1	0,9	1,1	0,4	0,4	1,0	1,1
Personnel professionnel en génie [213, 214]	1,8	1,4	1,8	2,7	2,2	3,6	2,2	3,2	2,1	3,9
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers) [31]	1,2	1,2	1,1	1,4	0,9	1,2	0,6	0,7	1,0	1,0
Personnel professionnel des arts et de la culture [51]	0,6	0,6	0,7	0,7	0,5	0,7	0,8	1,2	0,7	0,8
Professionnels/professionnelles des sciences physiques et des sciences de la vie [211, 212]	0,5	0,5	1,2	1,8	1,4	2,0	1,4	1,8	1,4	2,2
Architectes et statisticiens/statisticiennes [215, 216]	0,4	0,5	1,3	1,5	1,3	1,8	1,3	1,8	1,3	1,8
Niveau de compétence B : Emplois techniques et métiers exigeant habituellement un diplôme d'études collégiales ou une formation d'apprenti	33,0	34,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif [12]	6,4	6,7	0,8	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries [72]	5,0	5,7	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3	0,5	0,5
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées [22]	4,0	4,0	1,0	1,1	1,0	1,2	1,0	1,2	1,0	1,3
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement [73]	3,4	4,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,5	0,5
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement [42]	2,8	2,9	1,1	0,8	0,9	0,8	0,7	0,6	0,9	0,7
Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés [63]	2,2	1,9	1,6	1,3	1,8	1,6	1,6	1,4	1,4	1,2
Personnel technique des soins de santé [32]	2,2	2,3	1,2	1,2	0,9	1,0	0,5	0,4	0,9	0,8
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées [62]	2,1	2,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,3	1,3	1,1	1,0
Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs [52]	1,4	1,4	0,8	0,6	0,8	0,9	1,3	1,5	0,9	0,9
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires [13]	1,0	1,1	1,1	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	1,1	1,0
Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs/opératrices de poste central de contrôle [92]	1,0	1,1	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,7	0,7
Personnel des services de protection publique de première ligne [43]	1,0	1,2	0,2	x	x	x	x	x	0,3	0,1
Superviseurs/superveuses et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe [82]	0,5	0,6	0,3	x	0,3	x	0,3	x	0,3	0,2
Niveau de compétence C : Emplois peu spécialisés exigeant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation propre à l'emploi	23,1	22,4	1,2	1,0	1,2	1,0	1,1	0,9	1,1	0,9
Personnel de soutien de bureau [14]	3,6	3,6	1,1	0,9	0,9	0,7	0,8	0,7	1,0	0,8
Représentants/représentantes de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés [65]	3,1	2,9	1,1	0,8	1,2	0,9	1,6	1,3	1,2	0,9
Représentants/représentantes des ventes et vendeurs/vendeuses - commerce de gros et de détail [64]	2,5	2,7	0,7	0,4	0,7	0,6	0,9	0,7	0,8	0,6
Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires [15]	2,2	2,2	1,0	0,7	1,0	0,7	0,9	0,5	1,0	0,7
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires [3413]	1,9	1,4	3,4	3,7	3,5	4,1	2,1	2,0	2,2	2,6
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien (excluant [7511]) [75]	1,7	1,9	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,7	0,5
Conducteurs/conductrices de camions de transport [7511]	1,7	1,7	0,9	0,7	1,0	0,7	0,9	1,0	0,9	0,7
Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires [74]	1,7	1,6	1,3	0,8	1,4	0,8	1,5	0,8	1,2	0,7
Opérateurs/opératrices de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication et autre personnel assimilé [94]	1,4	1,2	2,1	1,8	2,1	1,4	1,8	1,0	1,8	1,3
Dispensateurs/dispensatrices de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique [44]	1,3	1,4	0,9	1,1	1,0	1,4	0,8	0,9	0,8	0,9
Monteurs/monteuses dans la fabrication [95]	1,1	0,9	1,9	1,4	2,0	1,2	1,6	0,7	1,9	1,2
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe [84]	0,5	0,5	0,5	x	0,5	x	0,7	0,5	0,5	0,3
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (excluant [3413]) [34]	0,4	0,4	1,5	1,3	1,5	1,0	1,0	0,8	1,3	1,0
Niveau de compétence D : Emplois de manœuvre pour lesquels une formation en cours d'emploi est habituellement donnée	7,7	7,2	1,4	0,9	1,6	1,0	1,4	0,7	1,3	0,8
Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a. [67]	3,0	2,6	1,9	1,3	2,2	1,5	1,7	0,8	1,5	1,0
Personnel de soutien des ventes [66]	1,5	1,4	1,2	0,7	1,4	0,9	1,4	0,9	1,1	0,8
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique [96]	1,4	1,1	2,4	1,5	2,4	1,3	2,4	0,8	2,0	1,0
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé [76]	1,3	1,5	0,7	0,3	0,6	0,3	0,7	0,3	0,6	0,3
Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles [86]	0,5	0,6	0,3	x	0,5	x	0,3	x	0,3	0,2

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Note : n.c.a. = non classé ailleurs. L'échantillon exclut les territoires et les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. Les chiffres entre parenthèses à côté de chaque profession correspondent aux codes de la Classification nationale des professions de 2016. La probabilité relative se définit comme le ratio de la proportion de résidents permanents exerçant une profession donnée parmi l'ensemble des résidents permanents par rapport à la proportion de personnes nées au Canada exerçant cette même profession parmi l'ensemble des personnes nées au Canada. Par exemple, les résidents permanents admis au Canada en 2018 ou 2019 présentaient une probabilité cinq fois supérieure à celle des personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein à titre de professionnels ou professionnelles en informatique en mai 2021. Un ratio inférieur à 1 signifie que les résidents permanents présentaient une probabilité moindre que les personnes nées au Canada d'occuper un emploi à temps plein dans une profession donnée.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.2
Répartition de l'emploi parmi les employés à temps plein âgés de 20 à 60 ans, selon les cinq niveaux de compétence professionnelle et certaines professions,
mars 2024

	Total	Personnes nées au Canada	Immigrants admis en 2018 ou 2019	Immigrants admis en 2021 ou 2022	Tous les résidents permanents et non permanents
			pourcentage		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveaux de compétence professionnelle					
Niveau de compétence 0 : Emplois en gestion	9,7	10,4	9,7	8,9	8,3
Niveau de compétence A : Emplois professionnels	25,0	23,8	28,4	27,8	27,5
Niveau de compétence B : Emplois techniques et métiers	34,8	37,6	26,5	26,9	28,9
Niveau de compétence C : Emplois peu spécialisés	24,3	22,8	28,5	26,2	27,4
Niveau de compétence D : Emplois de manœuvre	6,2	5,4	6,9	10,2	7,9
Sélection de professions					
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries [72]	5,3	6,4	2,4 [£]	3,0 [£]	3,2
Professionnels/professionnelles en informatique [217]	4,7	3,0	9,8	11,3	8,2
Personnel professionnel en soins infirmiers [30]	2,4	2,4	1,5 [£]	1,5 [£]	2,3
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires [3413]	1,6	1,1	2,5 [£]	2,1 [£]	2,6
Personnel professionnel en génie [213, 214]	1,9	1,6	2,2 [£]	1,2 [£]	2,7
Conducteurs/conductrices de camions de transport [7511]	1,4	1,6	x	x	1,1
Toutes les autres professions	82,7	83,9	x	x	79,9

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

[£] à utiliser avec prudence

Note : L'échantillon exclut les territoires et les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, ainsi que les personnes vivant dans les réserves ou dans des logements collectifs. Les niveaux de compétence sont fondés sur la Classification nationale des professions (CNP) 2016. Les professions classées au niveau de compétence 0 sont celles dont le code de la CNP commence par le chiffre « 0 ». Les professions classées au niveau de compétence A sont celles dont le code de la CNP commence par le chiffre « 0 » ou « 1 ». Les professions classées au niveau de compétence B sont celles dont le code de la CNP commence par le chiffre « 2 » ou « 3 ». Les professions classées au niveau de compétence C sont celles dont le code de la CNP commence par le chiffre « 4 » ou « 5 ». Les professions classées au niveau de compétence D sont celles dont le code de la CNP commence par le chiffre « 6 » ou « 7 ». Les chiffres entre crochets suivant la dénomination de chaque catégorie professionnelle correspondent aux codes de la CNP.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2024.

Bibliographie

- Buera, F. J., J. P. Kaboski, R. Rogerson, et J. I. Vizcaino, 2022. « [Skill-Biased Structural Change](#) », *The Review of Economic Studies*, vol. 89 n° 2, p. 592-625.
- Doyle, M., M. Skuterud, et C. Worswick, 2023. « [The economics of Canadian immigration levels](#) », *Canadian Labour Economics Forum*, document de travail n° 58.
- Frank, K., Z. Yang et M. Frenette, 2021. « [L'évolution de la nature du travail au Canada dans le contexte des progrès récents en technologie de l'automatisation](#) », *Rapports économiques et sociaux (mars)*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada.
- Gross, D. M. 2014. [Temporary Foreign Workers in Canada: Are They Really Filling Labour Shortages?](#) Institut C.D. Howe, commentaire n° 407.
- Lange, F., M. Skuterud et C. Worswick, 2022. « [The economic case against low-wage temporary foreign workers](#) », Institut de recherche en politiques publiques.
- Meggs, A. M. et P. Fortin, 2023. « [Are We Heading for 100 Million Canadians?](#) », *Inroads: The Canadian Journal of Opinion*.
- Morissette, R. 2023. « [Chômage et postes vacants selon le niveau de scolarité, de 2016 à 2022](#) », *Rapports économiques et sociaux (mai)*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada.
- Picot, G., et F. Hou. 2024. « [L'immigration et l'évolution de la répartition professionnelle au Canada, 2001 à 2021](#) », *Rapports économiques et sociaux (mars)*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada.
- Picot, G., F. Hou, et E. Crossman 2023a. « [Les immigrants qui ont fait des études universitaires arrivent-ils à se remettre d'un lent départ sur le plan économique?](#) », *Rapports économiques et sociaux (mai)*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada.
- Picot, G., F. Hou et E. Crossman, 2023b. « [Programme des candidats des provinces : son élargissement au Canada](#) », *Rapports économiques et sociaux (juillet)*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada.
- Riddell, W. C., C. Worswick et D. A. Green, 2016. « [How does increasing immigration affect the economy?](#) », Institut de recherche en politiques publiques.
- Skuterud, M. 2023. « [Canada's worker 'shortage' is an illusion, and bringing in cheap labour doesn't help](#) », opinion, *The Globe and Mail* (consulté le 11 avril 2024).
- Sommerfeld, K. 2023. « [Tailoring migration policies to address labour shortages](#) », exposé de politique n° 05/2023 du ZEW, Leibniz Centre for European Economic Research.
- Statistique Canada, 2023. « [La population canadienne atteint 40 millions de personnes](#) », *Statistiques sur la population et la démographie*, Ottawa, Statistique Canada.
- Sumption, M. 2022. « [Shortages, high-demand occupations, and the post-Brexit UK immigration system](#) », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 38 n° 1, p. 97-111.
- Tani, M. 2014. « [Using a Point System for Selecting Immigrants](#) », IZA World of Labor, n° 24.
- Zhang, T., R. Banerjee et A. Amarshi 2023. « [Does Canada's Express Entry System Meet the Challenges of the Labor Market?](#) », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, vol. 21 n° 1, p. 104-118.